

Le n° 2 du Recueil des actes administratifs contient une circulaire aux sous-préfets et maires du département, contenant des instructions pour la fixation, par les conseils municipaux, des dépenses de l'instruction primaire et du taux de la retribution mensuelle pour 1863.

Un avis annonçant que le 39^e volume de la collection des brevets d'invention pris sous l'empire de la loi du 5 juillet 1844, est déposé au secrétariat-général de la Préfecture et dans chacune des Sous-Préfectures, où il sera communiqué sur place aux personnes qui désireront y puiser des renseignements.

M. le préfet du Nord a informé le maire de Tourcoing que Son Excellence M. le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics a daigné accorder une somme de 1,000 francs pour être répartie entre les familles des victimes de l'événement du 11 janvier dernier.

Nous recevons, trop tard pour le publier aujourd'hui, le compte-rendu du concert qui a eu lieu à Tourcoing aux profits des malheureux victimes de la catastrophe du 11 courant.

Le produit de la recette et les sommes qui ont déjà été recueillies formeront un chiffre assez élevé qui permettra d'assurer l'avenir des veuves et des blessés.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 26 janvier 1862.
Sommes versées par 102 déposants, dont 20 nouveaux. fr. 13,972 »
55 demandes en remboursement. 12,940 99
Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 27 le 28 hausse baisse.
1/2 au compt. 99.25 99.50 » 25 »
3/4 au compt. 71.00 71.15 » 15 »
Banque 2900 non cotée » »
Oblig. du trés. 466.25 468.75 » 50 »

On lit dans la dernière chronique du Stock-Exchange, publiée par le *Constitutionnel* :

En décembre dernier, j'appelais l'attention du public français sur les manœuvres de ces industriels de Londres si habiles à attirer dans leurs filets vos trop confiants compatriotes par de décevantes annonces. Le *Purveyor*, Société des plus anonymes, promettait des émoluments de 2,400 francs par an à tout bon Français capable de la représenter comme agent. Le mandat consistait à opérer des achats pour compte de ladite compagnie, qui payait à bureaux ouverts. Un Monsieur Boisselot devait se rendre en France et remettre à chaque agent un brevet en bonne forme, et, de plus, fournir toutes les instructions nécessaires pour la conduite des opérations.

La lettre où ces belles choses se trouvaient notifiées, lettre dont je vous ai envoyé copie, était accompagnée du *post-scriptum* inévitable. On mandait à l'élu d'envoyer, sous enveloppe affranchie, des timbres-poste pour 10 fr., comme représentant le coût de l'enregistrement. Il y eut plus d'une dupe. Mais voici un des agents in partibus du *Purveyor* qui se fâche, écrit au consul général de Londres, lequel n'a pas autorité pour intervenir, puis finalement s'adresse au lord-maire en son tribunal. Sa Seigneurie reconnait et proclame que le pave de Londres est infesté d'escroqueries de la pire espèce, de variétés déliées et aptes à toutes les florissances; mais elle déclare aussi que la loi anglaise est impuissante dans l'espèce, et que le seul remède à ce mal social c'est la publicité. Me voilà donc autorisé plus que jamais à dénoncer à vos lecteurs les manœuvres des audacieux et infatigables piqueurs de Londres, toujours les mêmes et réussissant toujours par des moyens identiques. JOHN WILKS.

On lit dans la Revue commerciale du *Journal du Havre* du 25 janvier :
COTONS.

La baisse a dominé cette semaine sur notre place, amenée autant par le calme des affaires que par l'incertitude de l'avenir. On n'entrevoit cependant pas quand le coton pourra nous revenir; mais le malaise de l'industrie en Angleterre est tel qu'il y a des personnes qui pensent que ce gouvernement ne peut rester insensible longtemps encore. Les choses, aux Etats-Unis, paraissent toutefois tendre à un résultat prochain. En effet, le Nord reprend l'offensive et les divers steamers arrivés depuis une dizaine de jours, signalent des mouvements précurseurs d'événements importants, sinon décisifs. Les prochaines nouvelles auront donc un intérêt plus sérieux que les précédentes.

La malle anglaise des Indes et de la Chine a appris, lors de son passage à la Pointe-de-Galles, le 31 décembre dernier, une nouvelle que les troupes françaises se sont emparées de Pulo-Candore, en Cochinchine. C'est une île située à peu de distance du Cap Cambodge. C'est au commencement de décembre que cette occupation a été opérée.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 15 janvier.

Dans le congrès est discutée la demande d'un crédit pour l'exposition internationale de Londres. M. Owen Lovejoy soutient qu'il suffit aux Américains d'avoir été déshonorés et maltraités par l'Angleterre. Mieux vaut pour eux s'abstenir d'envoyer des produits à l'exposition et rester chez eux jusqu'à ce qu'ils puissent battre l'Angleterre.

L'orateur s'écrie : « Je déteste l'Angleterre et je légue ma haine à mes fils. Quand l'insurrection sera vaincue, nous vengerons cette insulte, et nous nous joindrons à la France et à la Russie pour enlever les possessions orientales de l'Angleterre. » Change. 114 1/9.

New-York, 15 janvier.

M. Cameron, ministre de la guerre a donné sa démission; M. Stanton est nommé successeur de M. Cameron; ce dernier est nommé ministre auprès de la cour de Russie.

L'expédition de Burnside a quitté la rade de Hampton; on la croit destinée pour Norfolk.

Le Sénat a rejeté une proposition à l'effet d'indemniser les propriétaires du bâtiment anglais *Perthshire*.

M. Kale pense que l'Angleterre devrait être satisfaite de ce que l'Amérique a déjà fait, au moins quant à présent.

M. Seward, dans son rapport sur la nomination des consuls, dit que ces nominations, surtout dans l'Angleterre occidentale et dans les colonies anglaises d'Amérique, étaient nécessaires, le gouvernement fédéral ayant besoin d'agents confidentiels, qui lui fassent des rapports sur les efforts faits pour envoyer des armes au Sud et sur toutes les autres tentatives en faveur des séparatistes.

New-York, 15 janvier, après midi.

M. Seward, répondant à une note de l'Autriche sur l'affaire du *Trent*, déclare que l'Autriche apprendra par la correspondance officielle avec la France et l'Angleterre que les Etats-Unis sont incapables de troubler la paix, mais qu'ils sont justes et amicaux dans les relations avec les nations étrangères, fidèles à leurs traditions et partisans des principes du droit international maritime. Le gouvernement fédéral sera charmé que l'occasion actuelle amène la révision de certains droits consignés dans les lois internationales, de manière à rendre les droits et obligations des Etats en temps de guerre mieux définis.

Le bruit court que M. Cameron, ministre de la guerre, a donné sa démission sur la suggestion de M. Lincoln.

On pense que le congrès autorisera l'émission de cent millions d'obligations du Trésor.

Le général fédéral Garfield a battu les confédérés sous les ordres d'Humphrey Marshall.

Londres, 27 janvier.

Le *Times* publie une dépêche de Vienne qui dément le bruit répandu que l'Autriche aurait l'intention de demander le désarmement du Piémont.

Le *Times* contient un article destiné à expliquer les difficultés que M. Fould avait à surmonter et qu'il a si bien vaincues.

Londres, 27 janvier.

Le général Prim est parti pour la Vera-Cruz, le 27, accompagné d'une partie du contingent français; 2,000 hommes de troupes sont partis depuis pour Vera-Cruz. Les bâtiments anglais se sont rendus à Vera-Cruz.

Le général Gasset a établi une administration provisoire de douane à Vera-Cruz. Il a fait établir une autre douane à Klagsa, à 5 lieues de distance.

Le *Moniteur Mexicain* croit que le Mexique peut soutenir une campagne avec 150,000 hommes et 100 canons.

Les Mexicains veulent faire résistance à Tampico. Uragua défend toutes les routes de Vera-Cruz avec 20,000 hommes.

Jurez, dans une proclamation, exhorte les Mexicains à oublier tous leurs différends pour se réunir dans l'intérêt de la protection du pays.

Vienne, 27 janvier.

On dément la candidature de l'archiduc Maximilien au trône du Mexique.

FAITS DIVERS.

Le nommé G... était recherché, dit le *Droit*, sous l'inculpation d'avoir volé différents objets dans un garni de l'île St-Louis, tenu par le sieur C... On finit par l'arrêter dans la commune d'Argenteuil, et on le conduisit devant M. Lemoine-Tacherat, commissaire du quartier de la Cité. Comme il paraissait en proie à une agitation extraordinaire, que ne justifiait pas suffisamment le fait qui lui était reproché, le magistrat le pressa de questions et G... paraissant prendre une résolution soudaine, s'écria : « Eh bien ! je crois avoir tué une femme, et c'est ce qui fait le malheur de ma vie ! »

Le commissaire l'engagea fortement à compléter cet aveu. Alors il raconta qu'un soir, ayant rencontré une femme dans un endroit isolé, il lui avait asséné un vigoureux coup de poing sous lequel elle était tombée, puis il lui avait soustrait une somme de 2 fr. et s'était enfui.

Quelques jours après, s'étant rendu fortuitement à la Morgue, il crut reconnaître sur les dalles funéraires la femme qu'il avait frappée. Certains signes qu'il avait remarqués semblaient ne lui laisser

aucun doute. A partir de ce moment, il erra de côté et d'autre, agité par les remords, jusqu'à ce qu'il fut arrêté pour le vol dont nous avons parlé.

« Je suis un pas grand chose, un misérable, disait-il au commissaire; mais tuer, cela ne me va pas, et je frissonne chaque fois que je pense que j'ai pu causer la mort de quelqu'un. »

Le commissaire de police, s'étant livré à une enquête, se convainquit que la femme dont le corps avait été exposé à la Morgue était morte de toute autre chose que d'un coup de poing, et par conséquent n'était pas celle qui avait été attaquée par G... Celui-ci, néanmoins, a eu quelque peine à s'ôter de l'idée qu'il était coupable d'un meurtre.

— Nous lisons dans le *Pays* :

Le sieur X..., médecin, est en même temps magnétiseur et associé d'une somnambule qui prétend à la palme de la lucidité. Il y a quelque temps, une jeune femme mise avec une extrême recherche, prenant de grands airs et de belles manières se présenta chez lui. Elle paraissait très souffrante.

« Docteur, dit-elle, je suis atteinte d'une maladie de poitrine qui fait de l'espoir de vos confrères, car ils ne peuvent la définir. J'ai foi dans le magnétisme, et à l'insu de mon mari, je viens ici, dans une simple voiture de louage, pour consulter votre somnambule. Je désire prendre avec vous un petit arrangement qui ménagera mes scrupules. Je ne paierai pas les consultations. Mais si je reconnais qu'elles m'ont procuré la santé, ou tout au moins une amélioration notable, vous pourrez compter sur les effets de ma reconnaissance. »

« Madame, répondit le docteur, qui ne voulait pas paraître douter du magnétisme, et qui croyait avoir affaire à une grande dame, la chose est convenue — nous commencerons quand vous voudrez. »

La première consultation eut lieu. La somnambule vit dans les poumons de la malade de petites végétations, cause de la maladie, et indiqua un traitement. La visiteuse partit avec l'ordonnance.

Au bout de quelques jours elle revint et déclara que la médication lui avait fait beaucoup de bien. A chacune de ses visites elle signalait les progrès de la guérison; une sorte d'intimité s'établit entre elle, la somnambule et le magnétiseur, enchantés d'un résultat qui devait accroître leur réputation et amener les écus dans leur caisse. A l'une des séances, la consultante laissa tomber sans affectation une carte que l'on ne ramassa qu'après son départ.

« Sur cette carte figuraient des armoiries surmontées d'une couronne ducal et on y lisait : « Duchesse de Remouville. » Cette révélation fortuite de la haute position de leur cliente acheva de combler de joie la voyante et le disciple de M. Mesmer. »

« Quand la jeune femme revint, elle était rayonnante de santé et de bonheur. — Je suis tout-à-fait guérie ! s'écria-t-elle. On la félicita, et, après avoir causé quelques instants elle ajouta :

« Figurez-vous qu'il vient de m'arriver une aventure. Je désirais faire un cadeau convenable à une personne à laquelle j'ai de grandes obligations (elle appuie sur ce mot avec intention). C'est une femme. Je voulais lui offrir une parure; je suis donc entrée chez un bijoutier du boulevard. »

« Je n'avais sur moi que 3,000 francs, prix que ne comptais pas dépasser pour cette acquisition. J'ai vu une parure charmante, mais elle valait 500 francs de plus. Aux instances du marchand qui voulait me la faire prendre j'opposai mon embarras, mais il me contrainquit de l'emporter. Voyez comme elle est jolie ! ajouta-t-elle, en ouvrant un écrin dont elle était munie. Cependant, comme mon mari pourrait se douter de quelque chose, je veux porter à l'instant même les 500 francs au marchand et je viens, sans façon, vous les emprunter. Il est entendu que l'écrin restera entre vos mains jusqu'au remboursement de cette petite somme. »

« Madame la duchesse, dit le magnétiseur d'un air fin, une telle garantie est tout-à-fait inutile. Pensez-vous qu'une personne aussi lucide que votre somnambule n'ait pas deviné votre titre et votre sang ? »

« En même temps, il tendit courtoisement à la prétendue duchesse un billet de 500 francs qu'il avait tiré de son secrétaire. »

« Puisque Madame est si clairvoyante, reprit la visiteuse après avoir pris le billet, on ne peut lui faire de surprise, et elle a sans doute deviné aussi que cet écrin lui était destiné. Qu'elle l'accepte donc comme une faible marque de ma gratitude ! Je reviendrai vous voir demain docteur, d'abord pour m'acquitter de ma dette et ensuite parce que je veux vous laisser aussi un souvenir. »

« Et la grande dame, ayant fait accepter l'écrin à la somnambule, se retira accablée de politesses et de témoignages de reconnaissance. »

« Le lendemain, une juive, faisant la courtage des diamants et pierres fines, vint prendre consultation. La séance terminée, elle causa avec la somnambule, qui lui montra son écrin. »

« C'est une belle imitation, dit elle après y avoir jeté un coup-d'œil; cela peut valoir de 60 à 70 francs. »

« Le magnétiseur a porté plainte contre l'adroite aventurière, qui paraît avoir joué plus d'un tour de ce genre. »

— On lit dans le journal belge *l'Avenir* :

« On écrit de Beverloo, qu'un événement regrettable vient de se passer au camp, il y a quelques jours. Un officier russe, qui venait de visiter le camp, s'était mis à table avec quelques officiers belges.

Vers la fin du repas, parait-il, l'officier russe parla de notre armée en termes peu agréables, et fit même quelques insinuations malveillantes, qui furent relevées, dit-on, par M. le capitaine Dupré. La querelle s'envenima, et l'on convint de vider le différend en combat singulier. »

« Le duel eut lieu au pistolet; les deux adversaires furent placés à une distance de deux longueurs d'épée, et eurent la faculté d'avancer et de lâcher la détente quand bon leur semblerait. »

« L'officier russe tira le premier et brisa le poignet droit du capitaine Dupré; celui-ci prit son pistolet de l'autre main, s'avança vers son adversaire et lui fracassa la tête. Inutile d'ajouter que le Russe est mort sur le coup. »

— On écrit de Cassis, le 19 janvier :

Deux amateurs de la pêche à la canelle se livraient hier à cette innocente distraction au pied du Cap Canaille, lorsque vers quatre heures du soir, ils virent au fond de l'anse de l'Arène, une femme mise avec une certaine recherche s'avancer sur le bord de l'eau et se jeter à la mer après avoir déposé à quelques pas de là un objet qu'ils ne distinguèrent pas parfaitement à cause de la distance qui les séparait.

Abandonner leurs lignes et se précipiter à son secours fut pour ces braves gens l'affaire de quelques minutes; malheureusement, l'éloignement et les difficultés du chemin ne leur permirent pas d'arriver à temps pour arracher cette infortunée à la mort. On lui prodigua néanmoins tous les soins possibles en attendant le médecin qu'on avait mandé sur le champ.

Arrivé sur les lieux, le docteur Gastal a constaté, après examen, l'asphyxie par submersion avec tous les signes caractéristiques de préméditation.

On avait du reste reconnu l'identité de cette femme dont la venue à Cassis datait de quinze jours à peine et qu'on désignait généralement sous le nom de la *dame anglaise*. Le passeport trouvé dans le carnet qu'elle portait sur elle justifia en effet, cette dénomination; seulement les noms, prénoms, étaient lacérés, avec l'intention évidente de se soustraire à toute recherche.

Il est bon de faire remarquer que, tout extraordinaire que paraisse cet événement au premier abord, il était en quelque sorte pressenti et n'a pas causé l'étonnement qu'un fait analogue, heureusement très-rare dans notre localité, ne manquerait pas de produire dans d'autres circonstances.

En effet, depuis son arrivée parmi nous, la dame anglaise faisait journellement des excursions fort dangereuses sur tous les points escarpés de la côte; on l'apercevait tantôt sur le cap *Canaille*, tantôt sur la *pointe de la Cacaute*, sans souci du mauvais temps. Sa mise, à marche, tout annonçait en elle un dérangé dans les facultés mentales qui devait fatalement aboutir à un tragique dénouement que nous avons à déplorer.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.
Produits de la semaine du 8 au 14 janvier 1862.
Nombre de voyageurs. 123,292.
Produit des voyageurs. 292,902 75
Bagages, marchandises, etc. 827,540 87
Produit total. 1,120,443 82
Semaine correspondante de 1861.
Nombre de voyageurs. 107,558.
Produit des voyageurs. 273,582 30
Bagages, marchandises, etc. 814,653 43
Produit total. 1,088,235 73
Différence en plus p^r 1862. 32,208 09
Soit : 2 96 %.

Produit par kilomètre.
1862 — 967 kilom. exploités. 4,158 68
1861 — 967 id. 1,125 37
Différence en plus pour 1862. 33 31
Soit : 2 96 %.

Produit total du 1^{er} { 1862. 2,261,001 07
au 14 janvier. { 1861. 2,135,580 89
Différence en plus p^r 1862. 125,420 18
Soit : 5 87 %.

Nouveau réseau.

SECTIONS DE PARIS À SEVRAN ET VILLERS-COTTERETS, D'OSTRICOURT À LENS, ET DE BÉTHUNE À HAZEBROUCK.
Produits de la semaine du 8 au 14 janvier 1862.
Nombre de voyageurs. 6,025.
Produit des voyageurs. 5,403 85
Bagages, marchandises, etc. 25,514 50
Produit total. 30,918 35
Semaine correspondante de 1861.
Nombre de voyageurs. 1,460.
Produit des voyageurs. 1,239 30
Bagages, marchandises, etc. 3,206 37
Produit total. 4,445 67
Différence en plus pour 1862. 26,472 68
Soit : 593 33 %.

Produit par kilomètre.
1862 — 161 kilom. exploités. 192 03
1861 — 31 idem. 143 40
Différence en plus pour 1862. 48 63
Soit : 33 95 %.

Produit total du 1^{er} { 1862. 49,889 »
au 14 janvier. { 1861. 8,054 18
Différence en plus p^r 1862. 41,834 82

Plusieurs personnes ont adressé des réclamations à M. Martin, mécanicien, au sujet d'achats faits dans plusieurs magasins de Roubaix par une femme que la police recherche.

M. Martin prévient le public qu'il ne reconnaîtra aucun achat fait en son nom, si la demande n'est accompagnée d'un bon signé par lui.

Grâce à l'Ethéroléine de Chalmir, on peut aujourd'hui enlever soi-même, et avec la plus grande facilité, toutes les taches occasionnées par le contact des corps gras ou résineux.

L'emploi de cette eau permettant de détacher chez soi les objets de toilette les plus précieux et les plus riches, se multiplie considérablement; il est maintenant apprécié par toutes les personnes compétentes.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES. BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires.

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	7 ^h » mat.	7 ^h 20 mat.	7 ^h 30 mat.
2 ^{re} levée	10 » mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3 ^{re} levée	12 30 soir.	12 50 soir.	1 » soir.
4 ^{re} levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5 ^{re} levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée	7 ^h 35 mat.	7 ^h 40 mat.	7 ^h 50 mat.
2 ^{re} levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3 ^{re} levée	1 05 soir.	1 10 soir.	1 20 soir.
4 ^{re} levée	6 55 soir.	7 » soir.	7 10 soir.
5 ^{re} levée	8 25 soir.	8 30 soir.	8 40 soir.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Service du 1^{er} janvier.
Correspondance de Lille, Douai, Valenciennes avec Cambrai, Saint-Quentin, Laon et Reims, par la ligne de Busigny à Somain :

	Matin		Soir	
Lille	6 00	6 30	9 10	1 55
Douai	6 55	7 25	10 10	3 05
Valenciennes	7 00	9 45	2 10	7 10
Somain	7 55	10 40	3 40	8 50
Cambrai	5 00	8 50	11 30	4 35
Busigny	6 35	9 55	12 40	5 20
Le Câteau	6 14	12 55	6 25	12 55
Landrecies	6 34	1 13	6 45	1 15
Maubeuge	7 24	11 16	1 59	7 28

	Matin		Soir	
Maubeuge	8 29	11 27	4 07	9 18
Landrecies	9 06	12 01	4 46	10 46
Le Câteau	9 30	12 15	5 10	10 34
Busigny	6 10	10 00	12 27	6 17
Cambrai	7 00	10 46	2 00	7 07
Somain	7 50	11 27	2 50	7 55
Valenciennes	8 40	11 55	4 10	9 30
Douai	8 25	12 00	3 25	8 30
Lille	9 20	12 45	4 20	9 30

	Matin		Soir	
Busigny	9 55	12 26	4 54	10 57
St-Quentin	10 46	1 04	6 01	11 47
Tergnier	11 26	1 31	6 26	12 32
Laon	12 45	5 40	10 50	1 30
Reims	2 20	7 47		3 05

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ouverture de la ligne directe d'Arras à Lens, Béthune et Hazebrouck

Service de Paris à Arras, Hazebrouck, Calais et Dunkerque, par la ligne de Lens.
Départs de Paris à Creil, Amiens, Arras, Farnus, Lens, Bully-Grenay, Nœux, Béthune, Chocques, Lillers, Aire, Thiennes, Steenbecque, Hazebrouck :
6.15 8.00 10.00 matin, 2.00 11.15 soir.
Départs d'Hazebrouck à Dunkerque :
8.10 9.15 matin, 3.25 soir.
Hazebrouck à Saint-Omer, Calais :
8.05 9.05 matin, 3.05 soir.
Hazebrouck à Lille :
8.46 matin, 3.16 7.47 soir.
Départs de Lille à Hazebrouck :
7.30 10.10 11.10 matin, 6.35 soir.
Calais à Hazebrouck :
7.00 matin, 5.50 soir.
Saint-Omer à Hazebrouck :
8.09 11.00 matin, 7.05 soir.
Dunkerque à Hazebrouck :
7.30 10.30 matin, 6.25 soir.
Départ d'Hazebrouck à Steenbecque, Thiennes, Aire, Lillers, Chocques, Béthune, Nœux, Bully Grenay, Lens, Farnus, Arras, Amiens, Creil, Paris :
9.10 matin, 12.10 8.15 soir.
Service de Lens vers Lille et Douai (et vice versa).
Départs de Douai à Leforest, Carvin :
6.35 matin, 12.00 3.23 6.53 soir.
Lille à Fives, Seclin, Carvin :
6.00 6.30 11.35 matin, 3.05 6.30 soir.
Carvin à Hémin-Liétard, Lens :
7.10 matin, 12.20 3.50 7.20 soir.
Départs de Lens à Hémin-Liétard, Carvin :
5.55 11.40 matin, 2.06 7.00 soir.
Carvin à Seclin, Fives, Lille :
7.04 11.52 matin, 2.50 7.42 soir.
Carvin à Leforest, Douai :
6.33 matin, 2.48 7.48 soir.